

DEPARTEMENT DU MORBIHAN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****COMMUNE DE CAMPENEAC****Séance du 16 octobre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le seize octobre à vingt heures et cinq minutes, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de Campénéac, sous la présidence de Madame RENAUDIE Hania, Maire.

Date de Convocation : 10 octobre 2025.

Présents : RENAUDIE Hania, Maire - GABARD Bruno - LE MOIGNE Nolwenn - NOEL Pierre - LARGEAU Chantal - SAVIGNE Pascal - WHITE Cécile - DRAGON Sandra - JUGEL Stéven - MAHIEUX Jérémy - ALIX Mathilde - MORIN DIEGO Isabelle - DELOURME Jean-Pierre - PICARD Laurence - DENIS Stéphane - GRANDVALLET Chantal - PONGERARD Pascale - DELERUE David.

Absent : MOUNIER Benoit ayant donné procuration à Jérémy MAHIEUX.

Secrétaire de séance : Nolwenn LE MOIGNE.

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 18

Votants : 19

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Délibération n°2025/072

Objet : Validation du devis de remplacement de la chaudière des vestiaires de football.

Monsieur Pierre NOEL informe le Conseil municipal que suite à l'avis de plusieurs experts, la Commune a découvert un défaut sur le brûleur qui met la chaudière des vestiaires de football en erreur.

La chaudière datant de 2007, les pièces détachées ne sont plus disponibles.

Plusieurs devis ont été réalisés dont vous trouvez, ci-dessous, les détails :

	ROQUET		JOURDAN		Chauffage	
	ACV 34,9kW	ACV Heatmaster 70TC EVO	Atlantic 60kW	ACV Watermaster r70X EVO	Atlantic 70kW	ACV Watermaster 70 EVO
Prix T.T.C	15.030,88	25.360,94	19.071,56	22.228,45	27.608,82	27.063,97
Puissance	35 kW	70 kW	60 kW	70 kW	70 kW	70 kW
Garantie (années) corps de chauffe	3 ans **	3 ans **	3 ans	3 ans **	3 ans	10 ans
Garantie (années) gaz et électricité	2 ans **	2 ans **	2 ans	2 ans **	2 ans	10 ans
Garantie (années) cuve	10 ans **	10 ans **	5 ans	10 ans **	5 ans	10 ans
Capacité en eau chaude*	96 litres	190 litres	390 litres	300 litres	500 litres	
Débit pointe 1ère à 60°	749 litres	1391 litres		1547 litres		94
Débit pointe 1ère à 45°	1127 litres	2083 litres		2210 litres	1901 litres	2210 litres
Classement énergétique pour le chauffage de l'eau	A	A		A		A
Vase d'Expansion		25l sanitaire 12l chauffage	24l	24 litres	35l-4 bars	35 litres
S.A.V	Fait part l'entreprise ***		Délégué à un autre prestataire		Fait par l'entreprise	

Vu les avis favorables à la majorité de la Commission « aménagements, environnement et urbanisme » et de la Commission « finances » du 25 septembre 2025 pour la proposition de la société JOURDAN pour l'achat d'une chaudière Atlantic 60kW pour un montant de 19 071,56 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal procède alors à un vote dont les résultats sont les suivants :

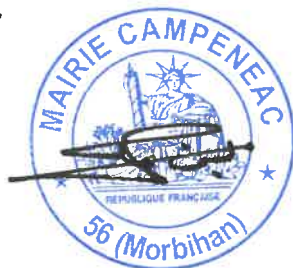
- | | | |
|-----------------|------------------|---------------------------|
| - Présents : 18 | - Pour : 19 | - Majorité absolue : 10 |
| - Votants : 19 | - Contre : 0 | - Suffrages exprimés : 19 |
| | - Abstention : 0 | |

Compte tenu de ces éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité décide :

- **De valider** le devis de la société JOURDAN concernant la chaudière Atlantic 60kW,
- **D'autoriser** Madame Le Maire ou son représentant à signer le devis correspondant,
- **De s'assurer** que les crédits sont bien inscrits au budget.

Pour copie conforme,

Hania RENAUDIE,
Maire.



Nolwenn LE MOIGNE,
Secrétaire de séance